



le 2 octobre 2018

Association OSONS !  
Guichet des associations  
40 ter square des Antilles  
35400 Saint-Malo

Monsieur Olivier KLEIN  
Président du Conseil d'administration  
Agence Nationale pour la Rénovation  
Urbaine  
69 bis rue de Vaugirard  
FR - 75006 Paris

Objet : Rénovation urbaine à Saint-Malo  
et jardin de la Louisiane

Monsieur le président.

L'État, la Région, le Département, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, l'Association foncière logement, la ville de Saint-Malo, l'agglomération et les bailleurs sociaux sont signataires de la convention partenariale pour la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine du quartier de la Découverte - Espérance à Saint Malo.

Tous ont œuvré pour renouveler l'habitat, y établir une mixité de population, restructurer les espaces publics et les équipements du quartier Découverte-Espérance à Saint-Malo. Cette convention a fait l'objet de documents annexes portant sur les travaux et la typologie des opérations. Ils concernent l'habitat, les démolitions, la reconstitution de l'offre de logements sociaux ainsi que sa localisation, la construction de logements privés et la création ou le devenir des équipements publics. L'opération portant sur les années 2008 à 2012 a nécessité les efforts de tous et en particulier de la population du quartier qui a subi les travaux pendant plusieurs années.

En 2015, les engins quittent à peine les rues qu'un nouveau projet voit le jour dans l'emprise du périmètre de l'A.N.R.U., sans aucun lien avec celui-ci. Ce projet, auquel nous résistons avec la population depuis trois ans, concerne la construction de nouveaux logements sociaux, non prévus dans le cadre de la contractualisation entre les partenaires signataires de la convention, et la destruction du seul espace vert public du quartier à l'abri de la circulation. La municipalité de Saint-Malo entend remettre en cause les équilibres définis avec ses partenaires de l'A.N.R.U. Elle envisage, au détriment des habitants du quartier de la Découverte, d'implanter de nouvelles constructions destinées à la location et réalisées par un bailleur social. Ces constructions vont briser les principes de reconstitution de l'offre de logements sociaux et contribuer à reconcentrer l'habitat social, là où des millions d'euros ont été dépensés pour le contraire.

Après la fermeture du collège, dans ce quartier qui en avait tellement besoin, l'abattage des arbres et l'atteinte portée à cet équipement public, poumon vert du quartier, n'est pas acceptable et en rupture complète avec les objectifs de rénovation du quartier.

Vous trouverez ci-joint le dossier réalisé sur cette question et la pétition signée par les habitants. Cette pétition a été réalisée du 1<sup>er</sup> au 12 septembre 2018 directement dans la rue et les cages d'escalier, sans support Internet. Vous trouverez cinq cent treize signatures de résidents de la Découverte et cent quarante et une de résidents des secteurs limitrophes présents dans le quartier au moment des collectes. Ce projet

**OSONS ! Guichet des Associations, 40 ter square des Antilles –35400- Saint-Malo.**

Courriel : [osons@osons-a-stmalo.com](mailto:osons@osons-a-stmalo.com) – site : <http://www.osons-a-stmalo.com> -TEL : [0769078357](tel:0769078357)

est vécu comme une véritable agression par les habitants qui s'estiment une nouvelle fois trahis et laissés pour compte, alors que toute l'opération de rénovation urbaine visait le contraire.

Les habitants du secteur et riverains de ce projet constatent que la réhabilitation du quartier a été financée par l'argent public à hauteur de 57 millions d'euros dont 14 millions de l'A.N.R.U., pour un accord que la ville tente aujourd'hui de ne pas respecter. Les élus malouins respecteront-ils plus la signature du nouveau protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain de juillet dernier ?

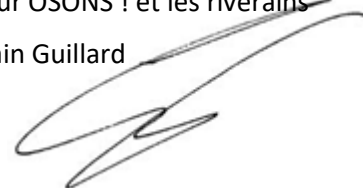
Le dossier joint montre parfaitement l'inutilité et le non-sens de ce projet, quelles que soient ses caractéristiques architecturales. La constance et la durée des engagements publics doit accompagner les efforts pour la rénovation des quartiers autant que les engagements financiers. L'inverse produira à terme les mêmes désespoirs et embrasements qu'au cours des années 2000. Qu'avons-nous appris de cette période ? En conséquence, nous appelons tous les acteurs de la convention partenariale pour la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine du quartier de la Découverte - Espérance à Saint Malo, à rappeler à la municipalité les engagements pris en 2008.

Vous disposez, par le biais des conventions (ancien et nouveau protocole) signées avec la ville et l'agglomération de Saint-Malo et de l'ouverture d'une nouvelle opération de rénovation, de la capacité de vous opposer à ce projet. C'est l'espoir que place en votre institution les habitants du quartier.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'expression de notre détermination à user de tous les moyens pour faire obstacle à la destruction du jardin public de la Louisiane.

Pour OSONS ! et les riverains

Alain Guillard



PJ: le dossier sur ce projet.